

RUFFEC actualités

Bulletin municipal n° 10 / janvier 2025



Ville de Ruffec en Charente

www.mairie-ruffec.fr





RUFFEC actualités

Directeur de publication
Thierry Bastier

Comité de rédaction
Mairie de Ruffec
Service Communication

Crédits photos:
Mairie de Ruffec,
(sauf mention contraire)

Création grille graphique
mise en page & Impression
Imprimerie Médiaprint & Cie
Imprimé sur du papier recyclé
pefc origine France,
encre origine végétale

Tirage en 2300 ex

Distribution
Équipe Pôle actif



Chères Ruffécoises, Chers Ruffécois,

En cette nouvelle année, il est temps de faire le bilan de notre parcours commun et de nous projeter vers l'avenir avec optimisme et détermination. En tant que maire de notre belle commune, je suis fier de pouvoir dire que nous avons respecté les engagements pris lors de notre campagne électorale. La ville se

désendette grâce à un travail rigoureux de notre liste d'élus et nos services tout en ayant de belles réalisations et projets mesurés.

La campagne de recensement du début d'année 2024 fait paraître une évolution **significative de la population ruffécoise**. Passant de 3394 habitants en 2022 à 3627 fin février 2024, sans compter le lotissement "Le jardin Bel Olivier" de 22 logements. Nous enrayons ainsi le déclin démographique débuté depuis plus de 40 ans de notre ville, la maîtrise fiscale engagée par notre équipe contribuant à son attractivité.

Réalisations et bilan:

▪ **Amélioration des infrastructures** : En 2024, nous avons poursuivi notre travail en faveur du **développement des cheminements doux et sécurisés** (allées Foiselle avec, dans la continuité, la rue Ernest Pissard, route d'Aigre, rue du 19 mars 1962 à la suite de l'implantation de la nouvelle gendarmerie, route de Rejallant, quelques rues remises en état progressivement au vu des coûts élevés des travaux) et de la **modernisation des équipements publics**, rendant notre commune plus accessible et agréable à vivre (rénovation de l'ancien tribunal revenu dans le giron de la commune, aménagement de l'esplanade du cimetière pour faciliter les cérémonies...): des projets structurants facilités par la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme pendant notre mandature.

▪ **Développement durable**: Des initiatives écologiques ont été mises en place, comme le **déploiement progressif de l'éclairage solaire**, le **passage au LED des infrastructures sportives** mais également, en ce début d'année, l'**installation de bornes de recharge électrique** sur le champ de foire et la place du Jumelage. Les aménagements paysagers et espaces verts communaux ont continué leur développement tout en tenant compte des évolutions climatiques dans le choix des espèces et des méthodes pratiquées. Une enveloppe budgétaire sur 5 ans a été créée pour **soutenir la rénovation**

de l'habitat, notamment dans l'hyper centre. **▪ Soutien au sport et à la culture**: Afin d'**encourager la pratique sportive et culturelle des jeunes** et participer à leur épanouissement et apprentissage, nous avons mis en place une aide financière de 30€ pour les enfants ruffécois justifiant d'une inscription dans une association, sans condition de revenus. Après l'aménagement du city stade, nous avons, en 2024, concrétisé l'**installation de jeux au jardin vert** en collaboration avec le rotary club. Outre le passage des infrastructures à l'éclairage LED (gymnase Gavallet, courts intérieurs et extérieurs de tennis, terrains de football et rugby), d'autres travaux ont été réalisés à l'instar de l'**aménagement d'un club-house dans le gymnase Gavallet**, le **déploiement de la vidéoprotection** sur les différents sites sportifs et la **mise en conformité du terrain de rugby** et des sanitaires attenants.

▪ Qualité de vie: Une attention toute particulière a été portée à l'**organisation d'animations pour nos administrés tout au long de l'année**: guinguette, marché de nuit, marche de Noël, repas des aînés, etc.

Projets pour l'année à venir:

▪ Amélioration des infrastructures: Soucieux de la qualité de notre réseau d'assainissement, nous avons mis en place un programme pluriannuel de rénovation afin de répondre aux normes de qualité des eaux. De nombreux travaux vont ainsi se concrétiser en 2025 comme le **renouvellement du réseau des eaux pluviales** chemin de Talujeau afin d'optimiser le fonctionnement de la station d'épuration et la **création d'un bassin d'orage** au niveau de la nouvelle gendarmerie pour répondre aux risques d'inondation. Un **important chantier prendra également place dans la rue Jean Jaurès** (assainissement, électricité, téléphonie) qui permettra de revoir son aménagement dans son intégralité et de réfléchir à des modes de circulation partagée. Enfin, la **réalisation du parking "Bouchy"**, réel atout pour l'attractivité du centre-ville, et la **création du quartier de la Garenne**, avec

56 habitations supplémentaires en prévision, feront partie de nos priorités.

▪ Renforcement de la sécurité: Après le centre-ville et ses abords ainsi que les équipements sportifs, le **déploiement de la vidéosurveillance** va se poursuivre aux entrées de ville.

▪ Promotion de l'économie locale: Notre équipe reste **proactive dans la recherche de nouveaux commerces** et vigilante quant au développement des zones commerciales et de la future zone économique des Grands Axes. L'investissement de 6000€ de la communauté de communes Val de Charente pour conclure un **partenariat avec la Fédération des Boutiques à l'Essai** nous permettra notamment de bénéficier d'un accompagnement pour impulser des projets et une dynamique dans le centre-ville. Le redémarrage de l'association des commerçants est également une excellente nouvelle et la mairie renouvelle son souhait de lui apporter son soutien et de maintenir les animations organisées en collaboration.

▪ Engagement citoyen: Nous continuerons d'**encourager l'implication des habitants dans la vie de la commune** avec des consultations régulières et des projets participatifs comme l'élaboration du plan guide mais aussi une écoute attentive de chacun d'entre vous. Je salue également le travail de notre conseil municipal des jeunes en lien avec tous les projets d'avenir ou intergénérationnels.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre confiance et votre soutien. Ensemble, nous avons prouvé que le respect des promesses électorales est possible et que, par notre **engagement collectif, nous pouvons bâtir un avenir meilleur pour notre commune**.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi que l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux, une excellente année 2025, pleine de santé, de bonheur et de réussite.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

Thierry Bastier
Maire de Ruffec

1/ BUDGET GÉNÉRAL FONCTIONNEMENT

Petit rappel

Le budget général 2023 avait été réalisé avec succès malgré beaucoup d'incertitudes liées à l'énergie et à l'inflation.

Nous avions réalisé environ 500 K€ d'économie sur nos dépenses et un gain sur nos recettes prévisionnelles de 253 K€, pour un résultat global positif de 763 K€ et un excédent de clôture de 1418 K€.

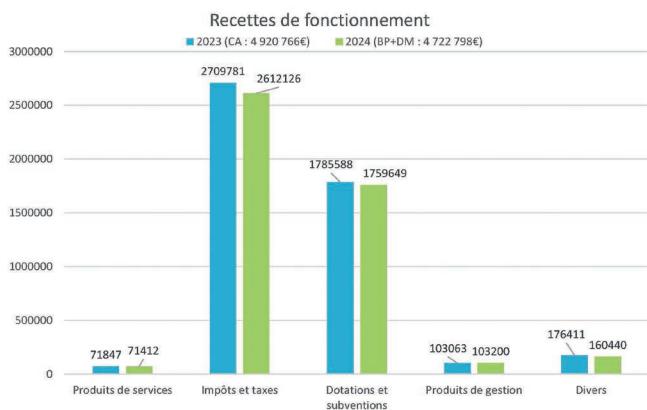
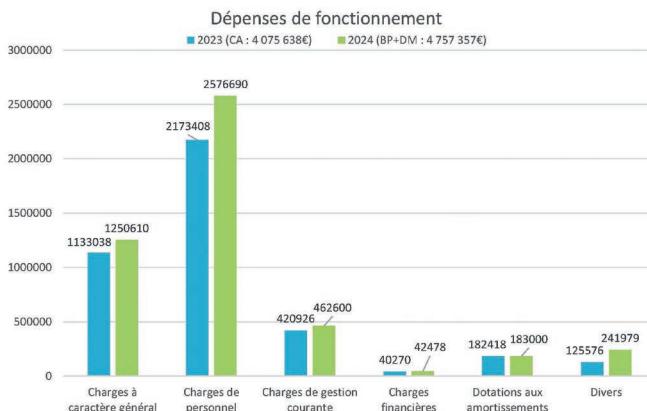
Votre ville s'est désendettée à hauteur pour un solde d'encours de 1028 K€ au 31 décembre 2023. Sa capacité de

remboursement était donc de 1,9 an par rapport à son dernier résultat. Ce coefficient est habituellement de 6,5 ans pour des communes équivalentes.

Nous avons donc construit notre budget de fonctionnement 2024 avec plus de sérénité. Preuve en est, 1 seule décision modificative (DM) au cours de l'année.

2024 (Projet)

Nous rappelons ci-dessous les quelques éléments généraux à retenir (et tenant compte de la DM N°1 de septembre 2024)



Comme constaté, par rapport au compte administratif de 2023 (CA), le budget général 2024 a été largement dimensionné en dépenses par rapport aux recettes.

Bonnes nouvelles: nous avons récupéré une créance auprès de notre fournisseur

d'énergie gaz (ENGIE) pour une valeur de 69 K€ environ, et nous n'avons pas augmenté les taux de prélèvement de la commune, comme les années précédentes.

2/ BUDGET GÉNÉRAL INVESTISSEMENT

Petit rappel

Le compte administratif de dépenses 2023 déclarait 1279 K€ de travaux réalisés auxquels il faut rajouter 908 K€ de reste à réaliser (programme). Pour les recettes, le CA déclarait 1507 K€ de revenu auxquels il faut rajouter 630 K€ de subventions et autres octroyées mais non encaissées.

Ceci concluant à un besoin de financement de 583 k€ pour l'année 2023, largement compensé par l'affectation en réserve d'investissement de 734 K€ ventilés d'une partie du résultat de la section fonctionnement.

2023 était également l'année du changement de procédure comptable MP57, des travaux au tribunal, provision de 317 K€ pour le bassin d'orage proche de la nouvelle gendarmerie, etc.

2024 (Projet)

Généralité

- Nous poursuivons notre désendettement (325 K€ pour le budget général d'investissement, et 76 K€ pour le budget d'assainissement).
- Pour les dépenses, le budget prévisionnel est amendé pour 1995 K€ de travaux et fournitures pour 2024 augmentés de 907 K€ de reste à réaliser 2023 soit 2902 K€.
- Les recettes sont à hauteur de 2600 K€ en budget 2024 augmentées de 630 K€ en reste à réaliser 2023.

- Un emprunt d'équilibre est inscrit pour 550 K€. 873 K€ de subvention sont en attente de validation.

Suivi DES PROJETS

→ 4 aménagements ont été engagés

- Mobilier enfants au Jardin vert : 60 000 €
- 2 Tiny house : 6 000 €
- Esplanade du cimetière : 40 000 €
- Aménagement sécuritaire au jardin des arts (accès arrière) : 14 000 €

→ Continuité des programmes de sécurité

- Poteaux incendie : 20 000 €
- Phase 2 du déploiement de la vidéoprotection : 40 000 €

-> La subvention attendue pour la phase 2 de 50 % a été refusée pour considération budgétaire. Nous représenterons notre demande en 2025

→ Provision pour le bassin d'eau pluviale à côté de la nouvelle gendarmerie : 642000 €

-> Pour donner suite à la consultation, 6 entreprises ont répondu. L'entreprise retenue pour une offre à 206468 € TTC permet une économie budgétaire de 360000 €. De plus, nous attendons une validation de subvention pour la somme de 67000 €.

→ 2 aménagements de voirie à l'étude après les travaux rue de la République en 2023

- Provision pour giratoire de la future zone des grands axes : 30 000 €

· Provision pour travaux de voirie rue Jean Jaurès : 38 000 € (liés aux travaux prévus sur le budget assainissement 150 000 €)

→ **Réaménagement de l'ancien tribunal**

-> Travaux des 3 autres façades extérieures pour 65 000 €

-> *Là aussi, l'entreprise retenue pour un montant de 51 175 € nous permet une économie de 14 000 € afin de financer la fourniture des murets arrière construits par nos services techniques*

· Fourniture de mobilier pour la partie Coworking et la tisanerie : 40 000 €

· Étude de faisabilité pour la grande salle d'audience : 10 000 €

→ **Éclairage sportif pour le remplacement et la mise aux normes de tous les**

éclairages par des éclairages LED
(Gymnase-tennis couvert-tennis extérieur-stade de rugby-stade annexe et stade d'honneur) : 150 000 €

-> *Après consultation, les éclairages intérieurs ont été confiés à une entreprise privée pour 39 613 € et les éclairages extérieurs avec mise en conformité au SDEG par convention pour 82 718 €. Pour ce projet une subvention était inscrite à hauteur de 122 715 €.*

→ **Continuité de la voie verte** de la rue Ernest Pissard jusqu'à la gare, continuité de l'aménagement ludique à l'est du gymnase et désimperméabilisation du parking du gymnase : 540 000 €

Le projet est dissocié en 4 tranches (1 ferme et 3 conditionnelles).

	Estimation du maître d'ouvrage (MO)	Résultats après consultation et négociations
Travaux	901 200€	714 000€
Plantation	80 810€	69 380€
Éclairage	40 000€	42 150€
Mobilier	15 000€	12 345€

Le budget 2024 prévoyait la somme de 540 000 € qui correspondait à la tranche ferme et conditionnelle 1 avec les honoraires du MO pour 21 000 €.

Coté subvention, nous avions acquis les sommes suivantes : 60 952 € de l'opération précédente, 251 317 € en DETR, 100 000 € du département pour la tranche ferme et conditionnelle 1, 100 000 € du département pour les tranches conditionnelles 2 et 3.

-> *Compte tenu des économies sur la consultation, et du doublement de la subvention départementale par rapport à ce qui était prévu, et en dehors de la fourniture du Pumptrack, il a été décidé de réaliser l'entièreté des travaux* (cf. site internet de la commune: mairie/les projets/ mobilité/voie douce).

→ **Étude de faisabilité et provision pour le projet de réalisation du parking urbain à l'îlot Bouchy** : 115 800 €.

→ **Remplacement de certains équipements**
dont un véhicule pour insertion : 35000 €.

-> *Cet équipement est d'occasion et bénéficia d'une subvention à hauteur de 16000 €.*

3/ BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Petit rappel

L'année 2023 avait été une grosse année de travaux en termes d'investissement. En fonctionnement, la section avait dégagé un résultat positif de 78 K€. (303 K€ de recettes pour 224 K€ de dépenses.)

Les investissements se montaient à 413 K€ et comprenaient les travaux du poste de refoulement du Pontreau, les travaux route de Montjean, et boulevard des Grands Rocs.

2024 (Projet)

Pour la section de fonctionnement, pas de gros changement avec 248 K€ inscrits en dépenses et 311 K€ de recettes. Le résultat devrait normalement approcher celui de 2023.

Pour la section d'investissement, nous commençons à provisionner le budget important de travaux du séparatif "assainissement-filière temps de pluie", travaux qui se dérouleront sur une période 2024-2027 (cf. site internet de la commune: mairie/les projets/assainissement).

La provision budgétaire est de 678 K€ pour 2024. Le montant des travaux est de 3 M€ environ et ce projet va bénéficier d'une subvention de "Charente eau" et du département à hauteur de 80 % soit 2,40 M€. Nous avons donc pris comme décision de provisionner la différence sur la seule année 2024.

Avec cet investissement, notre section d'investissement reste en suréquilibre prévisionnel de 448 K€, nous permettant d'engager d'autres travaux de rénovation de notre réseau

d'assainissement collectif, tel que le projet de la rue Jean Jaurès.

4/ 2025 PROJET

Généralité

2025 sera l'aboutissement de plusieurs études et organisation du service financier de la commune.

→ **Préparation d'un PPI (Plan Pluriannuel d'investissement)** afin d'avoir une vision à long terme de nos besoins financiers et des projets que nous devons étudier et éventuellement réaliser. Il faudra faire des choix.

Pour cela, la démarche de la commune sur son label "Petite ville de demain" et son approche à travers l'étude du "Plan guide communal" nous permettent une programmation sourcée. Pour le plan guide, nous en sommes aux scénarios. (cf. site internet de la commune: mairie/les projets/revitalisation cœur de ville/projets de revitalisation).

→ **Démarche d'audit fournisseurs avec référentiel** afin de simplifier la commande publique de la commune en responsabilisant chaque opérateur.

→ **Établissement d'un "budget vert"** à l'identique du budget assainissement pour retracer les projets et investissement effectués dans le cadre des économies d'énergie, des énergies renouvelables, de la biodiversité, de la mobilité douce. Ce budget servira de référentiel pour aller chercher au mieux nos subventions. Les plus méritants auront plus.

→ **Réflexion sur CFU "le compte financier unique"**, méthodologie comptable permettant des simplifications et de la souplesse. Nous avons décidé d'une période d'observation et de réflexion en 2025 pour application en 2026.

Compte tenu du contexte budgétaire national et des éventuels impacts négatifs sur les recettes de la commune pour

l'exercice 2025, une attention particulière sera apportée sur l'établissement du BP2025, nous laissant libres d'ajustements via les DM en fonction des évolutions à venir durant cet exercice.

Nous **devons réfléchir à nos autres sources de recette**, en dehors de nos recettes classiques que sont les impôts et les dotations.

En effet, nous pensons que les recettes classiques vont stagner, sinon diminuer, ce qui ne sera pas le cas de nos dépenses.

Nous avons déjà regardé comment pouvaient s'orienter ces ressources nouvelles, en prenant soin de ne pas trop optimiser celles-ci. Pour exemples:

→ **la fiscalité sur le parc éolien** à partir de 2027 : 33 000 €/an

→ **la fiscalité sur les postes sources** à partir de 2028 : 45 000 €/an

→ **la fiscalité sur la nouvelle zone d'activité des grands axes** à partir de 2028 en pleins : 56 000 €/an

→ **Création d'un budget lotissement** sur les terrains de la garenne-viabilisation et mise en vente des terrains (cf. site internet de la commune: mairie/les projets/habitat/quartier de la Garenne). (en attente de chiffrage)

→ **Remplacement de tous les points lumineux de la commune par des lampes LED** en partenariat avec le SDEG pour un reste à charge communal de 48 612 €. **Le temps de retour est estimé à 4 ans.**

→ **L'achat de l'habitation rue de l'Ordaget** à LOGELIA (10 000 €) au lieu de 19 000 € nous restant à charge, rénovation de celle-ci à des fins d'utilisation d'urgence disponible pour la commune (10 000 € MO + 55 000 € de travaux).

→ **Lancement du programme d'OPAH** du centre-ville (amélioration de l'habitat) avec accès à l'ingénierie (BIMBY & BUNTY) (cf. site internet de la commune: mairie/les projets/habitat/rénovation de l'habitat)

Enfin, compte tenu des difficultés d'accès au foncier libre, nous envisageons le rachat d'actifs fonciers départementaux nécessaires à nos futurs équipements, projets (voir édito).

6/ BUDGET GÉNÉRAL INVESTISSEMENT

En aparté, nous espérons conserver la compétence sur l'assainissement, liée à la longueur du programme engagé, aux ressources dégagées, et à la continuité de la restructuration de notre réseau.

→ **Prendre en compte les scénarios du Plan Guide** et intégrer les projets peu coûteux en préambule.

→ **Lancement d'une étude de faisabilité pour l'aménagement intérieur de l'Hôtel de Ville et du poste de Police** : 10 000 €.

→ **Lancement d'une étude de faisabilité pour l'aménagement des vestiaires du stade d'honneur** avec création de vestiaires féminins et arbitraux : 10 000 €. (foot + rugby)



LE PLAN GUIDE FINALISÉ

Dans le cadre de l'élaboration du plan guide, le bureau d'études mandaté par la Ville de Ruffec a effectué un travail de terrain de 3 jours en mai dernier afin de réaliser un diagnostic du territoire et définir un programme d'actions pour les 15 années à venir. De nombreux profils ont été rencontrés à cette occasion au travers d'ateliers, réunion publique, micros-trottoirs et entretiens (compte rendu disponible sur le site internet de la mairie).

Les propositions exprimées à la suite de cette première phase de l'étude ont été présentées lors d'une réunion publique le mardi 8 octobre et ont donné lieu à de nouveaux ateliers avec les citoyens.

Nous vous donnons RDV le lundi 3 février, à 18 h 30, salle polyvalente de la Canopée pour découvrir les scénarios validés par la Municipalité.

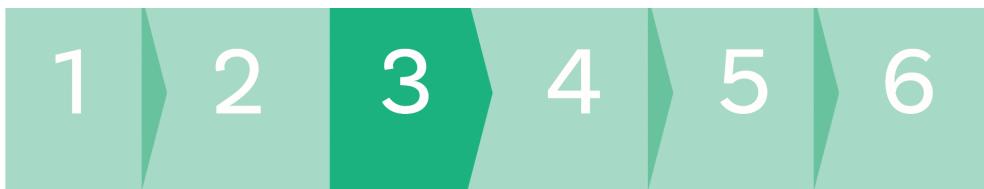
Aménagement du territoire: le PLUi de la Communauté de Communes Val de Charente

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal progresse...

Dessiner un territoire agréable à vivre, attractif et durable pour les 10 à 15 prochaines années; tel est l'objectif de l'élaboration du PLUi de la communauté de communes Val de Charente. Ce document définira le projet commun aux 32 communes, au service de la qualité du cadre de vie et du bien-être des usagers (habitants, acteurs

économiques...). Il constituera aussi un outil réglementaire régissant les futures autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

La Communauté de Communes Val de Charente poursuit ses actions de valorisation en ce sens et a déjà entamé la phase de Projet d'Aménagement et de Développement Durable.



Lancement de la démarche

Diagnostic

PADD
(Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Règlement Zonage OAP
(Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Arrêt du PLUi

Approbation du PLUi

La participation active des habitants, dès les premières phases de la démarche, est essentielle pour co-construire un projet de territoire qui répond à leurs besoins et attentes.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes Val de Charente a invité tous

les habitants, associations, commerçants et autres parties prenantes à participer activement à des réunions publiques et à des ateliers citoyens menés avec le bureau d'études Cittanova.

Il s'agit de projets... pour 2037...

Pourquoi 2037? Parce que 10 ans plus tôt aura été adopté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal des 32 communes du Val de Charente, un document en cours d'élaboration.

Bien au-delà des seules règles de construction auxquelles on pense souvent, ce PLUi aborde des sujets structurants pour notre quotidien: mobilité, paysage, préservation des ressources et du patrimoine, transition énergétique, développement économique, adaptation au changement climatique...

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal Val de Charente

Venez faire marcher votre imaginaire et manipuler la fiction au cours de nos **3 ATELIERS CITOYENS** pour créer ce qui pourrait être le futur de votre territoire !

Communauté de Communes
Val de Charente

Pour plus d'informations : www.evaludecharente.fr plui@evaludecharente.fr [evaludecharente](https://www.facebook.com/evaludecharente)

INSCRIPTION DES ATELIERS
PAR INTERNET
OU PAR TÉLÉPHONE :
05 45 31 07 14

Thierry BASTIER, Maire de Ruffec et Président de la Communauté de Communes, et Jean-Jacques VRIGNON, Maire de Bernac et vice-président chargé du cadre de vie, ont souhaité que l'élaboration de ce PLUi soit la plus partagée possible, qu'elle intéresse chacun

des élus pour leur village mais aussi pour le territoire entier.

Et aussi, qu'en dehors des obligations légales, l'on puisse associer les habitants tout au long du processus autour de réunions publiques et autres évènements. Ce fut le cas encore en ce début novembre, avec **trois ateliers citoyens**, rassemblant au total une soixantaine de personnes à Villefagnan, Ruffec et Verteuil-sur-Charente.



Plusieurs enfants des centres de loisirs, se sont également prêtés au jeu en faisant appel à leur imagination, lors d'un premier atelier pédagogique, le mercredi 6 novembre 2024.



En lançant les dés et en tirant les cartes, ces échanges, parfois ponctués de rires, ont abordé des sujets bien sérieux qui les ont fait réagir avec leurs regards d'habitants. Réactions et propositions scrupuleusement enregistrées par les organisateurs, élus, agents et cabinet

d'études, pour enrichir la vision commune de ce territoire du Nord de la Charente: accessibilité, mobilité et transports à tout âge, attentes vis-à-vis des habitations, espaces à vivre ou à travailler...

Les premières conclusions de cette phase de concertation font apparaître des convergences dans les regards que portent les habitants sur leur territoire.

Retrouvez le résultat détaillé des ateliers

en scannant le QR code ci-dessous ou en allant sur le site Internet de la Communauté de Communes Val de Charente:

www.ccvaldecharente.fr/plui/plui

SCANNEZ
MOI !



CC Val de Charente
9 boulevard des grands rocs
BP 90022 - 16700 RUFFEC



ccvaldecharente.fr
 ccvaldecharente

Infos +

LA MAIRIE LABELLISÉE "EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS"

Mardi 1^{er} octobre, la Ville de Ruffec, représentée par l'Adjoint au Maire Jean-François Jobit, a reçu le label "employeur partenaire des sapeurs-pompiers" des mains de Monsieur le Préfet, Jérôme Harnois, et Monsieur Philippe Bouty, Président du Département de la Charente.

Cette distinction salue la décision de la Municipalité de signer une convention avec le SDIS 16 afin d'autoriser la disponibilité opérationnelle et la formation de ses agents qui ont en parallèle un engagement de sapeur-pompier volontaire.



Cet acte représente un enjeu majeur pour la sécurité des habitants du territoire puisque 80 % des effectifs du service départemental d'incendie et de secours de la Charente sont sapeurs-pompiers volontaires.

Actuellement, deux employés communaux sont concernés par cette convention.

En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT) des Charentes proposent des ateliers "PEPS Eurêka" à destination des personnes de plus de 55 ans, sur la période du 30 janvier au 15 mai. Retrouvez toutes les dates sur le site internet de la commune, rubrique mairie>CCAS.

UN COUP DE POUCE DE 30 € POUR LES JEUNES RUFFÉCOIS

Afin de faciliter l'accès aux loisirs des enfants, la Municipalité, via le Centre Communal d'Action Sociale, a mis en place une aide de 30 € pour chaque jeune domicilié et scolarisé à Ruffec qui justifie d'une inscription dans une association sportive ou culturelle.

130 enfants ruffécois, du CP au CM2, peuvent ainsi prétendre à ce chèque qui complète le passeport sportif proposé par le département. Pour en bénéficier, il convient d'adresser une copie de la facture d'inscription acquittée, un certificat de scolarité, un justificatif de domicile de moins



de 3 mois et un RIB au CCAS, 7 boulevard des Grands Rocs ou par mail à [contact@ccasruffec.fr](mailto:ccasruffec.fr)

LA MAIRIE S'ENGAGE POUR OCTOBRE ROSE



Nicole Gayoux, Adjointe en charge de la cohésion sociale, remet les dons à la Ligue à l'occasion de la soirée de clôture organisée par le PETR Pays du Ruffécois

Malgré la pluie, une belle assemblée s'est réunie le samedi 19 octobre pour marcher en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Les 295 € récoltés ont été remis à la Ligue contre le cancer pour participer à la recherche et à l'accompagnement des malades.

La Municipalité remercie chaleureusement la salle de sport "L'orange bleue" pour avoir proposé un échauffement aux participants avant les 8 km ainsi que les salariés de La Scachap venus en nombre pour l'occasion.

UN CASSE-CROÛTE SOLIDAIRE POUR LE TÉLÉTHON

Une belle matinée s'est déroulée le samedi 30 novembre à l'occasion du Téléthon.

La Municipalité a renouvelé son soutien envers cette association de lutte contre les myopathies en servant aux passants des assiettes d'huîtres, pâté et fromage au marché. 575 € ont ainsi été récoltés. Merci aux petites mains venues prêter main-forte pour ouvrir les huîtres!



2089 KG DE DENRÉES COLLECTÉS POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la Banque Alimentaire s'est déroulée les vendredi 22 et samedi 23 novembre 2024.

Grâce à votre générosité, 2089 kg de denrées ont été récoltés, soit l'équivalent de 1045 repas, qui seront redistribués aux foyers les plus démunis.

Cette opération a mobilisé 47 bénévoles, parmi lesquels le Maire et de nombreux élus du Conseil Municipal, des membres du Conseil Municipal des Jeunes, des salariés du Pôle Actif et du CCAS, ainsi que des représentants d'associations ruffécoises et plusieurs volontaires.

Un grand merci aux enseignes partenaires E.Leclerc, Intermarché et Lidl, ainsi qu'à vous tous pour votre engagement renouvelé chaque année!



Contact:

**C.C.A.S. - 7, Bd des Grands Rocs
16700 Ruffec - Tél. : 05 45 31 65 39**

Pour rappel, le CCAS assure la distribution des colis alimentaires toutes les trois semaines, le jeudi après-midi. Chaque demande fait l'objet d'un dossier instruit selon des critères définis, notamment le reste à vivre.

UN REPAS DES AÎNÉS FESTIF



Le 12 décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité ont eu le plaisir de convier les aînés ruffécois à un déjeuner de Noël chaleureux et animé.

235 convives ont répondu présents à l'invitation et ont pu profiter d'une belle journée dans une salle polyvalente embellie par les agents du Pôle Actif.

Monsieur le Maire, Thierry Bastier, ainsi que Guy Pelladeaud, Vice-Président du CCAS, entourés des élus et membres du CCAS, se sont dispersés parmi les invités pour échanger tout au long du repas et même partager quelques pas de danse sur les airs entraînants de l'artiste local Jean-Marie Guillot.

Cette journée a prouvé une fois encore l'importance de se retrouver et du lien intergénérationnel.

UNE CÉRÉMONIE D'EXCEPTION POUR LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE RUFFEC

Dimanche 1^{er} septembre s'est tenue la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de Ruffec, un moment crucial de notre histoire locale, et nationale, en présence de la garde au drapeau des sapeurs-pompiers de Ruffec, un détachement du Groupement de soutien de la base de défense d'Angoulême ainsi que des chanteurs et instrumentistes de l'École Départementale de Musique.



Après le fleurissement et le recueillement aux Monuments aux Morts du champ de Foire et de la Croix Pinat, la population et les invités se sont retrouvés place d'Armes pour former un imposant défilé. Composé d'une magnifique Traction qui paradait en tête, d'une garde aux drapeaux, de militaires, pompiers et gendarmes dirigés par le Capitaine Gabriel, de représentants des anciens combattants, des porte-drapeaux, des personnalités politiques et de la population, le cortège a emprunté l'avenue de la Libération pour se rendre à l'esplanade du cimetière. C'est ici que s'est déroulée une cérémonie militaire et protocolaire commentée par M. Pierre Masson (FNACA), en présence de Mme la Sous-Préfète Juliette Bruneau, Madame la Députée Caroline Colombier, Mme et M. les Conseillers Départementaux Brigitte Fouré et Fabrice Geoffroy.

Au moment des prises de parole, M. Jobit, adjoint en charge des cérémonies affirma: "Ce 1^{er} septembre, la Libération fut, aux dires des protagonistes de l'époque, l'un des plus importants, l'un des plus exaltants que

l'histoire humaine ait réservé !". M. le Maire Thierry Bastier poursuivit: "Comment oublier les épisodes dramatiques de la Seconde Guerre Mondiale, les privations de liberté et la misère sociale? Cette mémoire doit être entretenue par un travail pédagogique, mais aussi par des rituels et des traditions."

Après la cérémonie, un comité restreint est allé fleurir la tombe du Dr René Jaulain, accompagné par Mme Véronique Sanchez, petite-fille du Dr Jaulain, et de son fils.

L'assemblée s'est enfin dirigée rue de l'Hôpital pour inaugurer l'impasse du Dr René Jaulain. Le dévoilement de cette plaque fut un moment solennel et émouvant en présence de sa famille, à l'initiative de l'ANACR. L'objectif est de rappeler aux générations futures l'importance de son dévouement et de son engagement durant cette période.

La commémoration s'est clôturée par un vin d'honneur dans l'ancien Palais de Justice rénové dans lequel il était possible d'admirer 3 expositions réalisées en collaboration avec M. Pierre Delaunay et M. Dominique Ladonski.

LES VISITES POUR LA JOURNÉE DU PATRIMOINE ONT FAIT LE PLEIN

La visite du vieux cimetière de Ruffec à l'occasion des Journées du Patrimoine a rassemblé près de 100 personnes samedi 21 septembre.

Le public présent en nombre a pu déambuler dans le "petit Père Lachaise" du Ruffécois, comme aime le dire Jean-François Jobit, Adjoint en charge du Patrimoine, et Jean-Louis Carde, membre de la Société Archéologique et Historique de la Charente, et Membre de l'Académie de l'Angoumois, les deux guides à cette occasion.

Au cours de deux visites de près de 2 heures, après un rapide historique sur la genèse du vieux cimetière par M. Jobit, les personnes présentes ont pu retrouver les traces d'illustres Ruffécois, beaucoup du 19^e siècle, dont celles de notables qui ont contribué à la richesse et au renom de notre ville: le Général Laroche, le Général Pinoteau, le Médecin Général Inspecteur Célestin Sieur, de l'Académie de Médecine, le Docteur Louis Fays, Député-Maire de Ruffec,



M. Chalmot de la Meslière, ancien Maire, les Sœurs Régeon, la famille Brumauld de Montgazon, M. Coyteux-Duportal, ou encore le Lieutenant Mathurin-Brothier, parmi les personnages du Consulat et de l'empire évoqués, entre autres.

La Municipalité remercie chaleureusement M. Carde pour le travail qu'il a mené en vue de cette journée et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une visite surprenante et inédite!

Info +

LES DÉJECTIONS CANINES MISES À L'AMENDE

Depuis le 1^{er} novembre, tout constat de déjections canines ou de divagation des animaux domestiques sur l'ensemble de l'espace public est passible d'une amende de 135 €.

Cet arrêté communal a été pris dans un souci de sécurité et de propreté de notre cadre de vie.



En cas d'oubli, des sacs sont à disposition dans les bornes de propreté situées rue de l'Abreuvoir et place d'Armes. Agissons tous ensemble pour une ville plus propre.

LA MUNICIPALITÉ OFFRE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CE1

Vendredi 4 octobre, le Maire Thierry Bastier s'est rendu à l'école Méningaud pour offrir aux 38 élèves de CE1 un dictionnaire Larousse Junior.



Une tradition pour la Municipalité qui contribue ainsi à la réussite éducative des enfants accompagnés par cet outil précieux tout au long du cycle primaire pour enrichir leur vocabulaire.

Après avoir longuement débattu ensemble sur le rôle et les fonctions du premier édile

("une personne qui aide les autres", "il travaille dans le grand bâtiment au milieu de la ville" ou encore "quelqu'un qui fait beaucoup de papiers"), nul doute que la première recherche de ces apprenants en herbe sera le mot "maire".

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, LA FRESCHE MURALE SE POURSUIT!



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes se sont retrouvés dans les ateliers des services techniques municipaux afin de commencer à peindre en grandeur nature la fresque qui ornera le Jardin des Arts. Celle-ci représentera l'évolution de la nature au fil des 4 saisons.

LA FIN DU CONFLIT MONDIAL 14-18 CÉLÉBRÉE

Il y a 106 ans, en 1918, eut lieu le cessez-le-feu du premier conflit mondial 14/18.

Le 11 novembre 2024 se tenait la cérémonie commémorative de l'armistice à Ruffec, en présence de nombreux élus du Conseil Municipal, de Mme la Députée, des corps constitués, pompiers et gendarmerie, des associations d'anciens combattants et élus du CMJ.

"Honorer leur Mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent aujourd'hui encore", dira Jean-François Jobit, 1^{er} Adjoint, et Maître de cérémonie. M. le Maire Thierry Bastier, ajoutant: "Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance".



Un important public était présent composé de nombreux jeunes. Pascaline Chardon, élue du CMJ, a lu le message de l'UFAC, et sa collègue Thylanne Ossendorff, une lettre de poilu. Un vin d'honneur s'est ensuite tenu à l'Hôtel de ville.

UN ARBRE POUR PROMOUVOIR LA LAÏCITÉ

À l'occasion de la Journée Nationale de la Laïcité, le Maire Thierry Bastier a participé à la plantation d'un arbre de Judée devant l'école Méningaud en compagnie des membres du Cercle Philosophique et Culturel de Ruffec.

Cet acte symbolique a été réalisé pour célébrer la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 ayant pour objet la séparation de l'Église et de l'État.

Devant l'assistance composée en grande majorité d'enfants, le Maire a pu rappeler aux jeunes générations les fondements de la laïcité et affirmer que ce principe "nous appelle à nous unir autour de valeurs partagées, à refuser la stigmatisation et la haine, et à nous engager pour une République de paix et de fraternité."



L'ANCIEN TRIBUNAL RÉNOVÉ, INAUGURÉ !

Samedi 16 novembre, les élus du Conseil Municipal ont inauguré l'ancien Palais de Justice rénové en présence de la sénatrice, Nicole Bonnefoy, et des conseillers départementaux, Brigitte Fouré et Fabrice Geoffroy.

Le Maire Thierry Bastier a rappelé la genèse du projet et l'implication particulière, dès le début du mandat, des adjoints Sylvie Beauval et Jean-Paul Fort pour réintégrer le bâtiment à l'architecture remarquable dans le patrimoine communal afin d'y développer un lieu de vie "principalement dédié aux jeunes et aux entrepreneurs, où se croisent le dynamisme, l'ambition et l'envie de construire ensemble un avenir meilleur".

Aménagé pour accueillir les bureaux de la mission locale et un espace de



coworking, ce nouvel outil de territoire favorisera les rencontres entre des jeunes en quête d'emploi ou de conseils et des entrepreneurs et porteurs de projets inspirants, à la recherche de collaboration.

Pour optimiser l'attractivité du lieu, les élus poursuivent désormais leur travail sur l'avenir de la salle d'audience qui présente tout le potentiel d'un tiers-lieu.

LA VOIE DOUCE SE POURSUIT

Les travaux de création d'une voie douce rue du Docteur Ernest Pissard et d'un cheminement entre le city-stade et le parking du gymnase Gavallet sont presque terminés.

Ils s'inscrivent dans le programme de développement des mobilités douces de la commune, dans la continuité du réaménagement des allées Foiselle.

Ils permettront, à terme, de sécuriser les déplacements piétons, cyclistes, etc., du centre-ville à la gare TER.

Retrouvez toutes les informations sur le projet sur le site internet.



Infos +

UNE BALADE THERMOGRAPHIQUE DANS LA COMMUNE

La mairie, en collaboration avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement et France Rénov', vous invite à une balade thermographique le mercredi 19 février.

Au cours d'une déambulation dans la commune, observez les déperditions thermiques de quelques bâtiments. Les images seront interprétées par un conseiller en énergie qui répondra à toutes vos questions sur l'isolation thermique, les économies d'énergie dans l'habitat, les aides financières liées, etc.

**RDV mercredi 19 février, à 18h,
salle des mariages**

UN ÉTÉ FESTIF

Les visiteurs étaient au rendez-vous de nos 2^{es} éditions de la Guinguette et du Marché de Nuit. Bonne humeur, ambiance musicale, restauration... tout y était pour passer de belles soirées d'été



Soirée Guinguette vendredi 2 août au bord du Lien



Souvenez-vous ! L'été 2024 a également été l'occasion de célébrer les 50 ans du jumelage avec Waldsee.



Marché de Nuit du vendredi 16 août



DES ENFANTS EN NOMBRE POUR HALLOWEEN



Les enfants ont pu profiter d'une belle journée au Jardin des Arts à l'occasion d'Halloween. Les agents du Pôle Actif leur avaient préparé tout un tas d'activités : maquillage, ateliers manuels, jeux...



DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ANIMÉES

La joie et les rires des enfants ont résonné à Ruffec le vendredi 6 décembre après-midi.

Près de 150 élèves de la maison de la petite enfance, des écoles Les Castors, Edmond Méningaud et Sacré-Cœur sont venus habiller les sapins de la place de l'Hôtel de Ville de leurs plus belles décos. Ils ont également eu la chance d'entendre en avant-première l'histoire du "train européen", réalisé en partenariat avec le lycée professionnel Louise Michel, racontée par le proviseur de l'établissement, Monsieur Boudier et de pouvoir monter à son bord pour rêver d'aventures avant un goûter bien mérité. À la suite de ces évènements, la population s'est rassemblée en soirée autour des élus municipaux pour admirer, comme de coutume, les premières illuminations de Noël et discuter autour d'une soupe bien chaude.



La fête s'est poursuivie le dimanche 15 décembre lors du Marché de Noël. Près de 60 exposants ont bravé le froid toute la

journée pour ravir les visiteurs venus en nombre, probablement avertis de la venue exceptionnelle du Père et de la Mère-Noël quelques jours avant les derniers préparatifs



des fêtes. Profitant de l'affluence créée par la manifestation, le "train européen" a été inauguré sur la place d'Armes par les élus et différents protagonistes. Initié par les services techniques de la Ville de Ruffec, ce projet participatif a été proposé au lycée Louise Michel en octobre 2022. L'objectif était de réaliser avec la filière bois du lycée un train décoratif pouvant se déplacer au gré des manifestations. Mission accomplie deux ans plus tard en collaboration avec les lycées européens "Fernando Aguilar Quignon" en Espagne et "Artistico Sello" en Italie, dans le cadre du programme Erasmus+. Lors du temps convivial organisé après la célébration officielle, le Maire Thierry Bastier a pu vanter les mérites de cette "aventure humaine" qui a permis à des étudiants de tous horizons de se rassembler autour d'un projet commun pour innover, co-créer et partager leurs différentes richesses culturelles.





CHOISSISEZ LE NOUVEAU NOM DU TRIBUNAL RÉNOVÉ !

Réintégré dans le patrimoine communal en 2020, l'ancien Palais de Justice a connu une importante phase de restauration inaugurée en novembre 2024. Sa réhabilitation a permis de créer un réel outil de territoire connecté au programme de revitalisation du cœur de ville. Le bâtiment accueillera désormais les bureaux de la mission locale ainsi qu'un espace de travail partagé et présente encore de nombreuses possibilités de développement ; il sera un véritable lieu de vie dans lequel se croisent le dynamisme, l'ambition et l'envie de construire ensemble. Lui attribuer un nom devient ainsi un facteur indispensable de son appropriation par tous et de son rayonnement au-delà des frontières communales.

(Cochez une seule proposition)

- Espace Paul Abadie**
Nom du célèbre architecte local du bâtiment.
- L'agora**
Lieu de rassemblement et d'échanges.
- Le Palais**
Clin d'œil à l'ancien usage du lieu en tant que tribunal.
- Tribunal 2.0**
Référence directe à l'histoire du bâtiment tout en marquant son renouveau et sa modernisation.

*Bulletin à déposer avant le 28 février à la mairie
lors des heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.*



Chers Ruffécois(e)s,

Les incertitudes générales auxquelles le Pays est confronté vont imposer aux communes des économies indispensables pour faire face à de nouvelles dépenses. Ruffec n'y échappera pas. Continuer malgré tout à porter des projets reste primordial pour la ville à condition qu'ils soient clairement réfléchis et définis et c'est avec inquiétude que nous constatons l'incohérence avec laquelle la Majorité cherche sa trajectoire. Le manque de clarté et de projections financières à long terme pour les aménagements prévus après des

acquisitions immobilières et la priorisation d'une partie des promesses faites à la population lors du bilan de mi-mandat relèvent du flou le plus total. Les ressources communales ne permettront pas de mener plusieurs gros chantiers de front. Souhaitons que le budget 2025 avec un débat démocratique nous apporte quelque éclairage sur les ambitions de la Majorité pour l'avenir de Ruffec.

Nous vous souhaitons une belle année.

JM. Jeannet, C. Boulenger, M. Beal, M. Beal

calitom



MODALITÉ DU PASS



Gratuit



Particulier



Un par foyer



Nombre de passages et quantités en terme d'apports de déchets **identiques**

PASS VALO

Pour éviter les incivilités et comportements inappropriés subis par les agents de valorisation, et limiter les apports provenant des habitants de départements voisins qui profitent de la gratuité de nos sites, le PASS VALO sera à présenter lors de votre arrivée sur les pôles de valorisation (déchèteries) de Calitom afin d'identifier chaque usager.

**DÈS MAINTENANT
DEMANDEZ GRATUITEMENT
VOTRE PASS**

**OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER
AUX PÔLES DE VALORISATION
(DÉCHÈTERIES) DE CALITOM**



soit en retournant le **formulaire envoyé** dans votre boîte aux lettres et aussi disponible sur www.calitom.com



soit en enregistrant la **demande électronique** sur www.calitom.ecocito.com

Après réception et enregistrement de votre demande, votre PASS vous sera adressé par La Poste sous 1 mois.

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Le jeudi de 9h à 12h30
Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h,
uniquement sur RDV pour les cartes d'identité et passeports
Place d'Armes - BP 40089

Tél. 05 45 31 01 75 - Fax: 05 45 31 20 47
www.mairie-ruffec.fr



Ville de Ruffec en Charente



Panneau Pocket Ruffec



Ville de Ruffec

Accueil/État civil

05 45 31 01 75

Urbanisme

05 45 31 34 40

Services Techniques

Zone Industrielle Nord, route de Paris

05 45 31 09 75

Centre Communal d'Action Sociale

7 boulevard des Grands Rocs

05 45 31 65 39

Permanences du Maire

Sur rendez-vous au 05 45 31 55 70

Permanences des Maires adjoints

Tous les jours de la semaine aux heures d'ouverture de la mairie, au moins un maire adjoint est de permanence. Les personnes qui souhaitent rencontrer en particulier l'un des maires adjoints peuvent obtenir un rendez-vous en s'adressant ou en téléphonant à la mairie aux heures d'ouverture au 05 45 31 55 70

JOURS DE MARCHÉ

Tous les mercredis et samedis matin, de 7h à 13h, place des Martyrs de l'Occupation

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Route de Périgueux

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

GENDARMERIE - Tél. 05 45 31 00 46

HÔPITAL - Tél. 05 45 29 50 00

POMPIERS - Tél. 05 45 31 20 84

FRANCE SERVICES - Tél. 05 45 71 79 37

LA POSTE

1, place Aristide Briand - 16700 RUFFEC - www.laposte.fr